



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :

Championnat Régional Doubles et Mixte AURA

N° de dossier Poona :

2400674

Club ou comité

organisateur du tournoi :

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Badminton

Lieu de la compétition :

Complexe Sportif Vercors - 1 rue du Dr Zamenhof 26300 Bourg-de-Péage

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Championnat (préciser les catégories dans spécificités)

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Le niveau géographique de la compétition est :

Régional / Ligue

2) La compétition se déroule du :

12/10

2024

au

13/10

2024

3) Dans :

1

salle(s) et sur

12

terrains

Salle 1 =

12

terrains

Salle 2 =

terrains

Salle 3 =

terrains

Salle 4 =

terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

M. Hugues CLEMENT

6) Le GEO est :

M. Florian BAUD

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de

N1

à

D9

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

7) Les disciplines sont les suivantes :

SH non SD non DH oui DD oui Mx oui

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Doubles le samedi 12/10/2024 et Mixte le dimanche 13/10/2024

8) Chaque joueur peut participer à maximum :

deux

discipline(s)

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera

individuellement ou par club

12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au

26/09

2024

Le nombre maximum de joueurs sera de

128 DH/DD et 192 DX

par discipline

Les joueurs seront retenus dans les tableaux selon les critères suivants :

Critère 1 - Meilleur CPPH
Critère 2 - Date d'inscription
"Les joueurs non retenus dans les tableaux (joueurs en surnombre) constitueront la liste d'attente établie dans l'ordre des CPPH".

13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

adresse postale :

14) Le joueur devra être licencié

15) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 2 tableaux 3 tableaux

Par équipes

16) Le paiement se fera

17) Le paiement est à effectuer

18) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	<input type="text" value="26/09"/>	<input type="text" value="2024"/>
La confection des tableaux sera effectuée le :	<input type="text" value="01/10"/>	<input type="text" value="2024"/>
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	<input type="text" value="du CPPH"/>	

FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

20) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

24) Le volant de référence plume sera

Le volant de référence plastique sera

25) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera **en auto-arbitrage intégral**

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à **trois minutes** de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

29) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

30) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre une fois au service et faute en jeu

31) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

32) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

33) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

34) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les tableaux seront regroupés en 4 séries et seront faits sur la base du CPPH du 26/09/2024.

- 1 série Elite pour les classements N1 et N2 qui sera la seule à décerner les titres de "champions régionaux" ;
- 1 série N3-R4 ;
- 1 série R5-R6 ;
- 1 série D.

Les tailles maximales de tableaux sont les suivantes :

DOUBLES (joués le samedi 12 octobre)

- Série Elite : 8 paires en DH et en DD ;
- Série N3-R4 : 16 paires en DH en DD ;
- Série R5-R6 : 16 paires en DH et en DD ;
- Série D : 24 paires en DH et en DD.

MIXTE (joués le dimanche 13 octobre)

- Série Elite et Série N3-R4 : 16 paires
- Serie R5-R6 et Série D : 32 paires

Une liste d'attente sera mise en place pour les tableaux qui sont complets avant la fin des inscriptions.

Les tableaux se joueront dans la mesure du possible en poules de 4 avec 2 sortants par poule.

Les organisateurs, avec l'accord du Juge Arbitre, se réservent le droit en cas de tableaux sous-représentés ou sur-représentés d'ajuster (compléter, augmenter) le nombre de paires par le jeu des vases communicants entre les séries et/ou disciplines.

Si un tableau au sein d'une série n'est pas complet, il pourra être complété par une paire MAXIMUM n'ayant pas le classement requis, avec l'accord des joueurs.

Au plaisir de vous accueillir toutes et tous !

